



AR-500 SiC Agrégat

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AR-500 SiC Agrégat
Autres moyens d'identification	Composé inorganique de silicium
Famille du produit	composé de silicium
Usage recommandé	Résistant aux produits chimiques globale. Ajout au mélange de résine en tant que charge.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	084

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 5; Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2B

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :
Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H316 Provoque une légère irritation cutanée.
H320 Provoque une irritation oculaire.
H333 Peut être nocif par inhalation.

Conseil(s) de prudence :

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P304 + P312 EN CAS D'INHALATION : Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Le carbure de silicium	409-21-2	98-100	SiC	Composé inorganique de silicium
Silice, quartz (non respirable)	14808-60-7	0.1 - 1%	SiO ₂	Dioxyde de silicone

Identificateur du produit : AR-500 SiC Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 084

Date de préparation : le 08 décembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 01 de 06

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : à fortes concentrations peut causer des lésions pulmonaires. En cas de contact avec les yeux : symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, poumons.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles respiratoires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de produire de la poussière. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Dispositions générales relatives à

Identificateur du produit : AR-500 SiC Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 084

Date de préparation : le 08 décembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 02 de 06

l'hygiène bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

OSHA CEP: TWA, 8 heures: 15 mg / m³ (poussières totales)

OSHA CEP: TWA, 8 heures: 5 mg / m³ (fraction respirable)

NIOSH LER: TWA, 10 heures: 10 mg / m³ (poussières totales)

NIOSH LER: TWA, 10 heures: 5 mg / m³ (fraction respirable)

TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. PEL = Limite d'exposition admissible. Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau

Les vêtements doivent être nettoyés avant de les réutiliser.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre gris sombre. Dimension des particules: Grit 60, plage (25-70 microns).
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	3992 °F (2200 °C) (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	4046 °F (2230 °C)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	2.35
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)

Identificateur du produit : AR-500 SiC Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 084

Date de préparation : le 08 décembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 03 de 06

Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)
Autres informations	
État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Product is stable under normal conditions. Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Matériaux incompatibles

May react with: acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact oculaire.

Toxicité aiguë

CL50 (Inhalation)

Aucun renseignement trouvé.

DL50 (Ingestion)

Aucun renseignement trouvé.

DL50 (Cutané)

Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. À fortes concentrations peut causer lésion pulmonaire.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Sans danger.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

En cas d'inhalation : à fortes concentrations peut causer lésions pulmonaires.

Identificateur du produit : AR-500 SiC Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 084

Date de préparation : le 08 décembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 06

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé être un sensibilisant cutané. N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Not carcinogenic in this form. In fibrous form: IARC Group 2B, ACGIH Group A2. In whiskered form: IARC Group 2A, ACGIH Group A2. Not listed as a carcinogen by either NTP or OSHA.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A2 = Probablement cancérigène pour l'humain. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 2A = Probablement cancérigènes pour l'humain. Groupe 2B = Peut-être cancérigènes pour l'humain. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U		Non réglementé		
OMI (transport maritime)		Non réglementé		
IATA (transport aérien)		Non réglementé		
TMD au Canada		Non réglementé		

Identificateur du produit : AR-500 SiC Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 084

Date de préparation : le 08 décembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 05 de 06

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Ne sont pas spécifiquement énumérés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 0 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 08 décembre, 2015

Date de la plus récente version le 30 juin, 2023

révisée

Indicateurs de révision Révision 4 examiné et approuvé

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

Identificateur du produit : AR-500 SiC Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 084

Date de préparation : le 08 décembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 06